

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION MULTIPLE DU
VAL DE BANQUIERE
Hôtel de Ville
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 SAINT-ANDRE DE LA
ROCHE**

**FINANCES
N°I.1 - II/2017**

NOMBRE

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 22

de votants : 21

**OBJET :
Compte administratif 2016**

Nota, le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte du siège du syndicat le 8 mars 2017.

Que les convocations du SIVOM ont été faites le 23 février 2017.

LE PRESIDENT,

H. COLOMAS



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
2 MARS 2017**

Le deux mars deux mille dix-sept à dix-huit heures trente minutes, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le vingt-trois février deux mille dix-sept.

Etaient présents :

Mesdames Paule BECQUAERT Sophie BERRETTONI, Michèle CASTELLS, Marie-Alice HIVET.

Messieurs Robert AGOSTINI, Gérard ANDRAU, François BESSET, Pascal BONSIGNORE, Jean-Jacques CARLIN, Honoré COLOMAS, Antoine EINAUDI, Alexandre FERRETTI, Alain FRERE, Jacques GHIRLANDA, Maurice GOLETTA, Joël LECOQ, Raymond MICHEL, Jacques MURRIS, Hervé PAUL, Georges REVERTE, Pierre VITALE.

Etait représentée :

Madame Isabelle MARTELO par Madame Sophie BERRETTONI.

Etaient excusées :

Mesdames Lydia PERTIN et Isabelle BRES.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la séance où le compte administratif est débattu, le comité doit élire son Président de séance, Monsieur Alain FRERE est élu Président de séance, à l'unanimité.

Il constate que le quorum est atteint, car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Michèle CASTELLS est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20170302-I1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2017
Publication : 08/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Chaque délégué a reçu avec la convocation à la présente séance, les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2016.

Monsieur CARLIN commente tout d'abord, les résultats de la **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES s'élèvent à 13 930 187,44 € pour 14 726 255 € de crédits ouverts. Il est à noter que le pourcentage de réalisation est de 95%.

Elles comprennent :

13 789 666,56 € de mandats émis
94 709,43 € de charges rattachées aux intérêts courus non échus
45 811,45€ de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 1 968 903,00 €
mandats émis 1 854 630,63 €

soit un pourcentage de réalisation de 94%.

Il convient de préciser que les 114 272,37 € de charges à caractère global non réalisées correspondent **principalement** aux postes budgétaires :

- « 60623 alimentation », moins 18 k€
- « 6247 transport collectif », cela concerne la compétence animation du territoire principalement et provient de la mutualisation des transports entre les différents ALSH et l'optimisation de l'utilisation des bus mis à disposition par la Trinité (moins 23 k€)
- « 60632 petit équipement, 6068 autres matières et fournitures, 6188 autres frais divers, 6238 divers », cela concerne la variation d'activité et donc des dépenses liées (moins 59 k€)

Le Chapitre 012 : charges de personnel

Crédits ouverts 10 286 959,00 €
pour 9 838 977,98 €

de dépenses réelles **soit un pourcentage de réalisation de 96%.**

Cette différence provient principalement des deux pôles opérationnels petite enfance (moins 300 k€) et animation du territoire (moins 130 k€). En effet, ces dépenses sont liées à l'activité réelle (qui a été moindre sur le secteur de l'animation par rapport à la prévision), aux mouvements de personnel et aux difficultés, parfois, de recruter.

Il est à noter que ce poste budgétaire représente 84 % des dépenses totales de gestion courante ce qui est assez représentatif des compétences opérationnelles du syndicat (et ce, sans prendre en compte les dépenses de mise à disposition du personnel).

Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Crédits ouverts 1 971 609,00 €
pour 1 835 472,17 €

de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 93%. Ce poste budgétaire est **principalement** constitué par les flux budgétaires entre collectivités mutualisées et moins de mise à disposition (-144 k€) mais à rapprocher des recettes liées aux mises à disposition.

ACCUSE DE RECEPTION

Réception par le préfet : 09/03/2017

Publication : 08/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Le Chapitre 66 : charges financières

Crédits ouverts 275 782,00 €
pour 252 907,42€ (mandats émis et charges rattachées) de réalisation
soit un pourcentage de réalisation de 92%. Il est à noter que la ligne de trésorerie n'a pratiquement pas été débloquée sur 2017.

Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Crédits ouverts 110 002,00 €
pour 102 387,79 €
de dépenses réelles soit un **pourcentage de réalisation de 93%**. Ce compte est à analyser conjointement avec le compte 77 qui couvre les recettes exceptionnelles. Elles couvrent les dépenses liées aux contentieux.

Le Chapitre 042 : opération d'ordre

Crédits ouverts 73 000,00 €
pour 45 811,45 €
de dépenses réelles soit un **pourcentage de réalisation de 63%**.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du Sivom (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif...). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

LES RECETTES s'élèvent à 13 820 412.14 € pour 14 194 264 € de prévision soit un pourcentage de réalisation de 97%.

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : atténuation des charges

Crédits ouverts 46 635,00 €
pour 46 439,34 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 100%**.

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel.

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts 1 881 765,00 €
pour 2 012 357,16 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 107%**.

Une analyse de ce chapitre amène à constater :

- Des redevances des familles supérieures de 96 k€ pour le pôle animation du territoire principalement sur le secteur périscolaire (73 k€)
- les recettes liées aux mises à disposition (personnel et locaux) sont passées réellement sur ce chapitre or une partie a été budgétisée sur le chapitre 74 ; ainsi sur 143 k€ de prévision on constate des recettes réelles de 184 k€ soit plus 41 k€

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20170302-I1-DE

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Accuse certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2017
pour
Publication : 08/03/2017.

Crédits ouverts 5 020 707 €
pour 5 105 584 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 102%**.

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Les 85 k€ perçus sont liées aux rôles supplémentaires et complémentaires touchés par le syndicat liés à l'évolution des bases d'imposition durant l'exercice.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts 6 836 143,00 €
pour 6 240 122,58 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 91%**.

Cette différence provient essentiellement :

- Des mises à disposition moins nombreuses que prévues, qui n'ont pas été constatées réellement sur ce chapitre alors qu'elles ont été budgétisées (moins 126 k€)
- De recettes en moins sur le pôle social (moins 57k€)
- Des recettes CAF en moins sur le pôle animation du territoire en lien avec la baisse d'activité des ALSH extrascolaires (moins 90 k€)
- Des recettes d'Inter'val formation qui seront imputées sur 2017 (moins 300k€)

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts 160 557,00 €
pour 186 375,28 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 116%**.

Chapitre 76 : produits financiers

Crédits ouverts 144 457,00 €
pour 144 004,07 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 100%**.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts 104 000,00 €
pour 85 529,71 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 82%**.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

A ces recettes 2016 de **13 820 412.14 €**, il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2015 section de fonctionnement soit **1 281 526.32 €**, on obtient alors un total de recettes 2016 de **15 101 938.46 €**.

L'excédent global de clôture de l'exercice 2016 section de fonctionnement s'élève donc à 1 171 751.02 € (un million cent soixante-et-onze mille sept-cent-cinquante et un euros et 2 cents).

Il sera reporté intégralement sur la section de fonctionnement au budget primitif 2017 compte-tenu que la section d'investissement 2016 ne nécessite pas d'apport.

En ce qui concerne **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

LES DEPENSES s'élèvent à 4 175 369.91 € qui se répartissent de la manière suivante :

006-240600403-20170302-I1-DE

Accusé de réception - Centre exécutoire

Les dépenses d'équipement : 420 960,39 € de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat. Il est à noter l'acquisition du local « Vert Passage » sur la Trinité pour les activités d'Inter'Val Formation pour 264 300 €.

Réception par le préfet : 09/03/2017
Publication : 08/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Les dépenses financières : 2 060 94.72 € relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés essentiellement pour le compte des communes que ce soit pour des emprunts à court terme (prêts relais FCTVA et SUBVENTION) ou à long terme, mais aussi pour le compte du SIVOM pour financer les dépenses d'équipement.

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 1 693 414.8 € de réalisations de travaux pour le compte des communes,

LES RECETTES d'un montant de 3 739 828.55 € se décomposent comme suit :

Chapitre 13 (subventions d'investissements) 55 322.13 € de subventions versées pour les travaux et acquisitions d'équipement liés au patrimoine du syndicat

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) 860 000 € d'emprunts réalisés pour la réalisation des opérations **déléguées** par les communes mais aussi pour le compte des opérations propres au Sivom: long terme (15 ans) : 860 k€ (Crédit Agricole) dont 500 k€ pour le compte de l'opération de rénovation de l'église de la Trinité, déléguée au Sivom et 360 k€ pour financer les opérations d'acquisitions patrimoniales du Sivom

Chapitre 10 (dotations) 22 774 € de droits FCTVA

Chapitre 27 (autres immobilisations financières) 1 693 172.66 € de remboursements du capital par les communes des emprunts contractés par le Sivom pour leur compte

Chapitre 45 (opérations pour compte de tiers) 1 062 748.31€ de subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil Général, CAF, Région, communes) relatives aux opérations sous mandats

Chapitre 040 (recettes d'ordre) 45 811.45 € (amortissements)

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2016 section d'investissement :

- l'excédent d'investissement reporté de 2015 est de 890 765.6 €
- pour 2016, la section d'investissement affiche un déficit de 435 541.36 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2016 section d'investissement s'élève donc à 455 224.24 €

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2016 toutes sections confondues s'élève à 1 626 975.26 €.

Monsieur CARLIN remercie tous les délégués pour leur écoute, et précise que c'est avec plaisir qu'il répondra à leurs interrogations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20170302-I1-DE

Monsieur COLOMAS quitte la salle

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2017
Publication : 08/03/2017

En l'absence de questions Monsieur FRERE, Président de séance propose d'adopter le compte administratif 2016 selon les éléments sus mentionnés.

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 968 903,00	1 854 630,63	0,00	0,00	114 272,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 286 959,00	9 838 977,98	0,00	0,00	447 981,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 971 609,00	1 835 472,17	0,00	0,00	136 136,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 227 471,00	13 529 080,78	0,00	0,00	698 390,22
66	Charges financières	275 782,00	158 197,99	94 709,43	0,00	22 874,58
67	Charges exceptionnelles	110 002,00	102 387,79	0,00	0,00	7 614,21
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	40 000,00	0,00			40 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 653 255,00	13 789 666,56	94 709,43	0,00	768 879,01
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	73 000,00	45 811,45			27 188,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		73 000,00	45 811,45			27 188,55
TOTAL		14 726 255,00	13 835 478,01	94 709,43	0,00	796 067,56
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	46 635,00	46 439,34	0,00	0,00	195,66
70	Produits services, domaine et ventes div	1 881 765,00	2 012 357,16	0,00	0,00	-130 592,16
73	Impôts et taxes	5 020 707,00	5 105 584,00	0,00	0,00	-84 877,00
74	Dotations et participations	6 836 143,00	6 240 122,58	0,00	0,00	596 020,42
75	Autres produits de gestion courante	160 557,00	186 375,28	0,00	0,00	-25 818,28
Total des recettes de gestion courante		13 945 807,00	13 590 878,36	0,00	0,00	354 928,64
76	Produits financiers	144 457,00	144 004,07	0,00	0,00	452,93
77	Produits exceptionnels	104 000,00	85 529,71	0,00	0,00	18 470,29
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 194 264,00	13 820 412,14	0,00	0,00	373 851,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		14 194 264,00	13 820 412,14	0,00	0,00	373 851,86
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 281 526,32				

006-240600403-20170302-11-DE

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 023 ; DF 024 = RI 024 ; DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Reception par le préfet : 09/03/2017

Publication : 08/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	809 827,63	420 960,39	388 867,24	0,00
	Total des dépenses d'équipement	809 827,63	420 960,39	388 867,24	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 435 811,00	2 060 994,72	0,00	374 816,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 435 811,00	2 060 994,72	0,00	374 816,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	17 522 763,45	1 693 414,80	14 276 109,58	1 553 239,07
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 768 402,08	4 175 369,91	14 664 976,82	1 928 055,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 869 004,00	0,00		1 869 004,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 869 004,00	0,00		1 869 004,00
	TOTAL	22 637 406,08	4 175 369,91	14 664 976,82	3 797 059,35
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	262 793,21	55 322,13	238 011,97	-30 540,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 195 818,95	860 000,00	130 633,00	205 185,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 458 612,16	915 322,13	368 644,97	174 645,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	22 774,00	0,00	-22 774,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 437 687,00	1 693 172,66	0,00	744 514,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 437 687,00	1 715 946,66	0,00	721 740,34
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	18 987 585,39	1 062 748,31	16 457 840,48	1 466 996,60
	Total des recettes réelles d'investissement	22 883 884,55	3 694 017,10	16 826 485,45	2 363 382,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1) par délégation	73 000,00	45 811,45		27 188,55



SIVOM VAL DE BANQUIERE - SIVOM VAL BANQUIERE - CA - 2016

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	1 869 004,00	0,00		1 869 004,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 942 004,00	45 811,45		1 896 192,55
TOTAL		24 825 888,55	3 739 828,55	16 826 485,45	4 259 574,55
Pour information		(2) 890 765,60			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20170302-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2017

Publication : 08/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

Dépenses	13 930 187,44 €
Recettes	13 820 412,14 €
Excédent de fonctionnement. 2015	1 281 526,32 €
Excédent global de fonctionnement	1 171 751,02 €

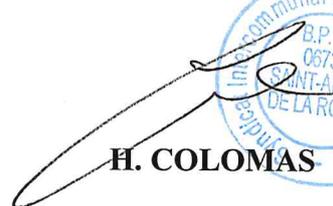
Section d'investissement

Dépenses	4 175 369,91 €
Recettes	3 739 828,55 €
Excédent d'investissement. 2015	890 765,60 €
Déficit d'investissement 2016	435 541,36 €
Excédent global d'investissement 2016	455 224,24 €

L'excédent de clôture 2016 toutes sections confondues s'élève à 1 626 975,26 €

Fait à Saint-André de la Roche, les jour, mois et an que susdits.

LE PRESIDENT,


H. COLOMAS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20170302-I1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2017
Publication : 08/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

